



AG AIRBUS 2023

AIRBUS

21 mars 2023

L'Assemblée générale d'AIRBUS se tiendra à Amsterdam le 19 avril

Assemblée Générale



Vous êtes actionnaires du Groupe soit au nominatif, soit via le fonds d'actionnariat salarié ESOP AIRBUS au sein du PEG.

Dans le premier cas vous avez reçu le formulaire de vote à votre domicile pour vous exprimer sur les résolutions de l'Assemblée Générale. Vous pouvez utiliser le vote électronique via www.shareinbox.societegenerale.com

Dans le second cas vos voix sont représentées par le conseil de surveillance du fonds ESOP AIRBUS.

Les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires sont consultables sur le site www.airbus.com/en/investors/annual-general-meetings

Les membres représentant des salariés du conseil de surveillance ESOP présidé par la CFE-CGC, réunis le 14 mars ont décidé de voter favorablement l'ensemble des résolutions de l'AG 2023.

Notamment les votes sont favorables sur

- un dividende de 1.8€ par action: avec une valorisation de la part à 120€, cela représente une rémunération de 1.5%, soit inférieure à celle du livret A. La part des actionnaires dans le partage de la valeur créée par Airbus ne peut pas être jugée comme excessive.
- le rachat d'actions puis leur annulation nécessaire pour l'opération ESOP et les LTI (pour les cadres dirigeants)

Les membres du conseil de surveillance souhaitent travailler avec la direction du groupe pour que l'actionnariat salarié puisse continuer à se développer et constituer un bloc défensif visible au sein du capital d'Airbus et non plus dilué au sein du flottant.

Le conseil de surveillance du fond ESOP AIRBUS a mandaté son président, Laurent LEGENDRE, pour représenter les salariés actionnaires du groupe AIRBUS à l'assemblée générale du 19 avril.



Si vous détenez des actions Airbus au nominatif pur et avez reçu un bulletin de vote à votre domicile, vous pouvez, si vous le désirez, mandater le représentant le président du Conseil de Surveillance ESOP à cette AG en retournant le bulletin de vote à « SOCIETE GENERALE Securities Services » en sélectionnant le choix 4 : Donner pouvoir à :

**M. Laurent LEGENDRE
54 Rue Diderot
92500 RUEIL MALMAISON**

NB: le pouvoir doit être reçu au plus tard le 4 avril 2023

Vous pouvez également vous connecter au site <https://www.shareinbox.societegenerale.com> pour recevoir vos identifiants par courrier ou par e-mail et ensuite vous connecter à la plateforme VOTACCESS via le site Sharinbox